



AUGMENTATION DE CAPITAL : ce sera -20 et non -30 % !!!



Le SNECA a renouvelé sa demande pour que la décote soit de 30% (comme chez nos collègues d'Amundi...) et non de 20%.

Logique non ?

Refus de nos Dirigeants rejoints sur ce point par la CFDT qui n'a pas soutenu notre démarche en s'abstenant lors du dernier Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.

Il serait intéressant que les adhérents CFDT sollicitent leurs représentants pour connaître leurs motivations



<http://sneca.fr>
contact@sneca.fr
4 rue Moncey 75009 Paris
01.48.74.16.48

